

L'éducation à la citoyenneté

Pour relever collectivement les défis de la participation

Christian Giguère et Mélanie Bénard

Centre de développement pour l'exercice de la citoyenneté (CDEC)



L'évolution des sociétés démocratiques actuelles est marquée par divers phénomènes, dont la mondialisation est l'un des plus importants. Ces phénomènes, qui favorisent de plus en plus les échanges et les débats, sont d'autant plus importants qu'ils façonnent le type de citoyenneté que nous exerçons. Parmi ces phénomènes, on observe que l'intégration de diverses cultures au sein de notre société pluraliste appelle les États à mettre en place des mesures qui encouragent l'intégration et la participation de tous les

citoyens, incitant ainsi au dialogue et au rapprochement interculturels. C'est du moins ce que l'on préconise ici au Québec. En effet, la complexité des rapports entre citoyens, qui ont une grande diversité d'opinions, de croyances et de religions, enrichit le monde. Toutefois, cette diversité oblige ces citoyens à développer entre eux un sens civique critique, responsable et ouvert. Ainsi, l'État et le citoyen ont des responsabilités à assumer pour garantir les bases d'une société juste et inclusive, condition qui permet l'épanouissement individuel dans le meilleur intérêt de la collectivité. À la lumière de ces impératifs, quel est le rôle que doit jouer l'éducation dans la formation des citoyens ? La participation des jeunes (entre 15 et 35 ans), notamment ceux issus de l'immigration, est au centre de cet enjeu.

L'exercice d'une citoyenneté active : la participation

La participation citoyenne des jeunes renvoie à l'État la place active qu'ils prennent en société, soit individuellement ou en regroupement (par exemple, les associations de jeunes). La par-

ticipation « représente la capacité des individus et des groupes à influencer les orientations de la société et à investir les lieux de pouvoir, et cela, peu importe le palier d'activité où se dessinent et se prennent les orientations qui dictent la vie en société » (Gauthier et Piché, 2001). La participation est sociale lorsqu'elle vise l'amélioration de la vie en société. Selon Madeleine Gauthier, diverses théories établissent des liens entre la participation politique et sa notion élargie de participation sociale. La participation sociale peut prendre diverses formes : soit des formes institutionnalisées de participation (elles sont plus traditionnelles : partis politiques, syndicats, etc.), soit des formes informelles – ponctuelles ou stables – comme le bénévolat. Ce type de participation semble rejoindre davantage les jeunes que les formes de participation plus institutionnelles.

De nombreux observateurs s'inquiètent du désintérêt des jeunes pour les formes de participation plus traditionnelles (institutionnelles). Certains considèrent en effet que les jeunes sont cyniques à l'égard du politique. Par contre, certaines analyses font état du fait que l'ensemble des citoyens se désintéresserait de la politique. Si on observe un faible taux de participation chez les jeunes lors d'une élection (seulement 25,4 % des jeunes âgés de 18 à 24 ans ont voté lors de l'élection générale de 2000), cette tendance à la baisse s'observe également au sein de la population : le taux a fléchi davantage à chacune des trois dernières élections – de 70 % de participation à l'élection fédérale de 1993, le taux est passé à 67 % en 1997, et à un peu plus de 61 % en 2000.

Beaucoup de citoyens ne voient dans le politique ni une source d'identité collective, ni même un lieu d'engagement. Une étude du Conseil supérieur de l'éducation signale que « [...] les citoyens participent peu aux actions et décisions qui les concernent, se concentrent sur leur vie privée et sur la consommation et se contentent de voter une fois de temps en temps ». Le désintérêt des jeunes pour la politique semblerait donc être le reflet d'un phénomène de société où règne une certaine indifférence pour la politique en général.

Néanmoins, quand on observe strictement le comportement des jeunes, le manque de confiance vis-à-vis du système politique traditionnel et des gouvernements semble attribuable à des motifs bien particuliers. Selon les données dont disposait Communication Canada en 2001, les jeunes se plaindraient principalement « [...] du manque de leadership politique nécessaire à les inspirer et à les aider à croire qu'il y a effectivement une personne et une cause pour laquelle il est important de voter » (Haid, 2003). Les perceptions négatives qu'ont les jeunes de la politique contribuent en ce sens au manque de confiance envers les élus.

Il y a également la perception plus généralisée chez les jeunes que le gouvernement ne comprendrait pas ce qu'ils recherchent. Plus spécifiquement, la mondialisation élargirait l'écart entre les jeunes et les institutions politiques, laissant effectivement aux jeunes l'impression que les gouvernements ne peuvent rien contre les forces économi-

De nombreux observateurs s'inquiètent du désintérêt des jeunes pour les formes de participation plus traditionnelles (formelles).

*Il y a la perception
chez les jeunes que le
gouvernement ne
comprendrait pas ce
qu'ils recherchent.*

ques mondiales. De plus, dans un univers informatisé, les jeunes deviendraient surinformés. « La multiplicité des enjeux, des préoccupations et des causes crée une forme de paralysie, amenant les jeunes à penser qu'il y a trop de problèmes à régler et pas assez de temps pour faire ce qui compte vraiment » (Haid, 2003). Dans un contexte où leur avenir est plus ou moins certain, les priorités des jeunes seraient davantage individuelles et tournées, par exemple, vers la nécessité de se trouver un emploi, de s'inscrire au collège ou à l'université, de quitter la maison des parents plutôt que d'aller voter aux élections et de s'occuper de politique.

En plus de la perte de confiance des jeunes dans les institutions politiques formelles, une récente étude qualitative dirigée par le Conseil permanent de la jeunesse montre que les jeunes rencontrent divers obstacles qui les freinent dans leur désir de participer activement au sein des lieux de pouvoir politique de la société québécoise. Bien que ces obstacles identifiés par le Conseil permanent de la jeunesse ne soient pas rencontrés exclusivement par les jeunes, il apparaît que ces derniers doivent outrepasser l'individualisme qui règne dans la société, le désabusement qui leur fait croire qu'une implication ne sert à rien, le manque de temps, les conditions économiques difficiles et la méconnaissance des règles du jeu. On mentionne aussi plusieurs autres obstacles tels que le fait d'être femme – car la conciliation travail-famille-implication ne semble pas aller de soi – le manque

d'information, la difficulté d'accéder aux lieux stratégiques qui se présentent comme des endroits fermés, ainsi que le fait de devoir vaincre la méfiance des plus âgés face aux jeunes. La présence des jeunes dans les lieux de pouvoir peut aussi être freinée, d'une part parce qu'ils « ne peuvent plus s'imposer par la force du nombre comme c'était le cas dans les années 1960-1970 [...] » et que, d'autre part, ils ne profitent plus d'une conjoncture aussi favorable qu'à l'époque des baby boomers, époque qui se caractérisait par une « consolidation accélérée de l'État providence et par un climat d'effervescence contestataire qui venait cautionner leurs revendications et justifier leur demande de participation à la vie sociopolitique » (Gauthier et Piché, 2003).

Enfin, en plus des obstacles ci-dessus mentionnés et des défis qu'ils représentent sur le plan de la participation, les jeunes issus des minorités dites visibles rencontrent des difficultés particulières qu'ils doivent surmonter pour participer à part entière à la société québécoise. En abordant cette question, une étude qualitative qui s'est penchée sur la participation des jeunes issus de la communauté haïtienne de Montréal souligne que « malgré un discours intégrateur, les lieux décisionnels ne semblent pas réellement propices à la participation des jeunes appartenant à une minorité dite visible » (Bénard, 2004). En effet, il ressort des entrevues effectuées que les motifs de cette absence résident dans le fait que les jeunes manquent de réseaux et ne réussissent pas à outrepasser les obstacles reliés à la discrimination. On y souligne également que pour ces jeunes, la politique est un système « blanc », un cercle à part où il

n'y a personne d'assez convaincant pour les représenter ou pour les motiver à participer. D'autres soulignent que les jeunes issus des minorités dites visibles doivent outrepasser la ghettoïsation, c'est-à-dire sortir de la communauté pour s'infiltrer dans l'espace civique québécois, transgresser le fossé culturel qui les sépare parfois et combattre le déni de la majorité face aux problèmes particuliers que rencontrent ces jeunes.

De nouvelles formes de participation

Probablement en réaction aux divers obstacles rencontrés dans leur participation, les jeunes empruntent des voies différentes, qui s'éloignent des chemins traditionnels de l'engagement politique et tendent, plus souvent qu'autrement, vers des voies d'expression parallèles à l'organisation formelle de la société. De nombreux travaux s'intéressent aux nouvelles formes de participation des jeunes. L'histoire montre qu'à un moment où semble s'effacer une génération politique, la société civile avec ses diverses associations et regroupements de toutes sortes prendrait le relais dans les revendications des nouveaux enjeux. C'est du moins l'hypothèse défendue par l'Observatoire Jeunes et Société. Selon cette lecture de la réalité, dans la dernière décennie la participation sociale des jeunes se serait manifestée de manière plus militante, dans des engagements autour d'enjeux locaux, régionaux et internationaux.

Aux niveaux local et régional, la participation sociale des jeunes québécois a suscité diverses formes de mobilisation autour notamment des questions reliées à l'exode des jeunes en région et à leur insertion professionnelle. Souvent reliés entre eux, ces enjeux ont

favorisé, en particulier depuis le Sommet du Québec et de la jeunesse en 2000, plusieurs interventions des mouvements associatif et communautaire des régions québécoises. Parmi les 1500 regroupements jeunes répertoriés par le Conseil permanent de la jeunesse, les Carrefours Jeunesse Emploi, Force Jeunesse et les Forums jeunesse régionaux sont des lieux démocratiques et d'éveil des jeunes aux divers enjeux sociaux qui les concernent.

Parmi les enjeux internationaux qui mobilisent bon nombre de jeunes Québécois, on remarque que l'environnement, la justice sociale et la paix dans le monde les préoccupent en particulier. Divers groupes de pression et des associations autour des ces enjeux ont vu le jour au Québec.

Que ce soit donc à une échelle locale, régionale ou internationale, la participation sociale des jeunes est caractérisée par une pluralité des formes d'engagement et des enjeux. L'adhésion aux partis politiques est remise en cause et les groupes et associations où militent ces jeunes sont pour eux des lieux d'expression de leurs idéaux. Chose certaine, les partis politiques et les gouvernements devront tenir compte de cette réalité, surtout s'ils souhaitent se renouveler en attirant éventuellement les jeunes vers les lieux de pouvoir plus traditionnels : la politique et la fonction publique.

L'éducation à la citoyenneté

À la lumière de ces défis et nouvelles réalités, l'éducation à la citoyenneté devient un moyen privilégié pour contrer les obstacles qui

Les jeunes des minorités dites visibles doivent outrepasser la ghettoïsation.

L'éducation à la citoyenneté devient un moyen privilégié pour contrer les obstacles qui nuisent à la participation des jeunes en général et de ceux issus de l'immigration en particulier.

nuisent à la participation des jeunes en général et de ceux issus de l'immigration en particulier, et ce, pour trois principales raisons. 1) L'éducation à la citoyenneté se penche sur des connaissances historiques en lien avec la démocratie, ses valeurs et ses institutions. 2) Elle suppose le développement de compétences citoyennes essentielles à la participation. 3) Enfin, elle s'assure que les jeunes transfèrent leurs compétences à l'extérieur

de l'école, c'est-à-dire dans leur communauté d'appartenance.

Premièrement, l'éducation à la citoyenneté vise à faire comprendre aux jeunes le fonctionnement de la démocratie et de ses institutions, ainsi que l'impact de la participation des citoyens dans ce fonctionnement. Pour ce faire, l'éducation à la citoyenneté doit miser sur un apprentissage concret des institutions formelles de la société, de ses lois et ses valeurs afin de permettre aux jeunes de visualiser leurs rôles au cœur de la démocratie. En effet, cet apprentissage encourage un rapprochement entre les jeunes et nos institutions, il les outille à mieux comprendre le fonctionnement démocratique, à prendre position vis-à-vis de ces institutions et à contribuer à leur maintien. Sans cette connaissance de base, la présence tant souhaitée des jeunes au sein des instances démocratiques traditionnelles est peu probable. Toutefois, bien qu'un tel apprentissage chez les jeunes soit nécessaire et indispensable, il faut comprendre qu'il demeure insuffisant. Seul,

cet apprentissage ne garantit pas l'exercice d'une citoyenneté active et responsable. Pour pouvoir se responsabiliser face aux valeurs démocratiques, le citoyen doit très tôt acquérir des compétences qu'il sera en mesure de transférer dans la plupart des sphères d'activités de sa vie et en vertu des formes d'engagement qu'il aura choisies (par exemple, formelles ou informelles).

En second lieu, il est important de miser sur le développement de compétences chez les jeunes qui favorise l'exercice d'une citoyenneté active et responsable. La réforme scolaire élaborée par le ministère de l'Éducation place en son cœur le développement de compétences. À cet effet, il a introduit dans son Programme de formation de l'école cinq « domaines généraux de formation » qui présentent « un ensemble de grandes questions que les jeunes doivent affronter ». Le domaine « vivre ensemble et citoyenneté », dont l'intention éducative est de « permettre à l'élève de participer à la vie démocratique de l'école ou de la classe et de développer des attitudes d'ouverture sur le monde et de respect de la diversité » (Ministère de l'Éducation, 2001) est l'un de ces cinq domaines. Parmi les compétences qu'on cherche à faire développer à l'école et qui sont essentielles aux citoyens, on retrouve, entre autres, les compétences d'ordre intellectuel qui consistent à exercer un jugement critique ainsi que celles d'ordre personnel et social qui consistent à structurer l'identité et à travailler en coopération.

Savoir exercer son jugement critique en démocratie est fondamental. Le jugement critique s'exerce au moment d'orienter les actions citoyennes à poser, il s'exerce aussi dans le but de

valider la cohérence de ces actions avec les valeurs individuelles et collectives. C'est justement en fonction de ces valeurs collectives que les solidarités sociales, dont les solidarités interculturelles, prennent forme. Le Québec étant une société multiculturelle, il a besoin de citoyens qui non seulement accueillent la diversité, mais surtout composent avec elle au quotidien, se donnant ainsi les moyens civiques de lutter contre l'exclusion et toutes les formes de discrimination. Existe-t-il de plus efficace outil de lutte à la discrimination qu'un citoyen qui a grandi dans une culture où le dialogue et le rapprochement interculturels sont des valeurs intégrées qu'on souhaite faire rayonner ?

Par ailleurs, l'éducation à la citoyenneté proposée dans le cadre de la nouvelle réforme peut et doit assumer un ensemble de finalités portées par une éducation interculturelle et ainsi lutter contre les obstacles que rencontrent les jeunes issus de l'immigration au niveau de leur participation au sein de la société québécoise. En effet, l'éducation à la citoyenneté poursuit des finalités qui englobent celles de l'éducation interculturelle, même si celles de la première sont plus larges. L'éducation à la citoyenneté vise à sensibiliser les jeunes au pluralisme et à la lutte contre la discrimination. Elle peut donc favoriser le développement de compétences nécessaires au « vivre ensemble ». L'éducation à la citoyenneté doit aussi s'intéresser aux rapports de force historiques pour bien comprendre les inégalités sociales d'aujourd'hui et en cerner les divers enjeux.

Enfin, l'éducation à la citoyenneté démocratique du Québec doit s'intéresser de près aux principales formes

de participation des jeunes. En identifiant les lieux de participation plus naturels pour eux, cette éducation devient pragmatique. Elle parle leur langage. Ainsi, l'éducation à la citoyenneté démocratique se doit donc d'aborder, sous un angle critique, les enjeux qui rejoignent les jeunes en les initiant aux organismes de la société civile qui s'y intéressent. De même, on doit présenter aux jeunes des modèles de participation qui les touchent de près. Il faut également permettre aux jeunes d'acquérir des compétences citoyennes dans le cadre de situations concrètes d'apprentissage et d'engagement au sein de leur communauté et encourager chez eux une réflexion critique. Pour ce faire, il faut que les intérêts individuels des jeunes soient pris en compte dans l'action communautaire, afin d'illustrer que la participation dans de telles actions, tout en réduisant le sentiment d'impuissance, peut permettre de servir des intérêts tant individuels que collectifs. L'éducation à la citoyenneté, soutenue par la réforme scolaire qui s'amorce, doit tenir compte de cette





réalité afin de bien outiller les jeunes dans le développement de compétences civiques (prendre la parole, argumenter, négocier son point de vue, etc.) qu'ils pourront transférer dans leur communauté d'appartenance.

Conclusion

Les jeunes désertent, ou presque, les lieux de pouvoir traditionnels. Ils ne semblent pas leur accorder toute la confiance dont une démocratie aurait besoin. Toutefois, nous avons vu dans la seconde partie du texte que les jeunes empruntent des voies de participation différentes, qui peuvent se distinguer des voies traditionnelles. Une vision pragmatique de l'éducation à la citoyenneté nous semble être une des solutions à mettre de l'avant. Trois éléments fondamentaux de cette éducation assurent que les jeunes se rapprochent des lieux formels du pouvoir. Ainsi, le développement de connaissances et de compétences ainsi que le transfert de ces compétences caractérisent cette vision pragmatique de l'éducation à la citoyenneté.

Non seulement il apparaît essentiel que cette éducation transmette des connaissances et développe des compétences, mais il faut qu'elle se donne les moyens de mettre les jeunes en situa-

tion concrète d'apprentissage et d'engagement. Si l'éducation à la citoyenneté encourage la participation des jeunes dans des lieux plus naturels, c'est-à-dire qui leur ressemblent, elle fait alors un pas en avant. Ainsi, elle place effectivement les jeunes dans l'action et dans des lieux où ils peuvent développer leur sens critique face aux institutions plus traditionnelles et avoir enfin envie de les faire progresser.

Or, l'école ne peut agir seule. La famille doit poursuivre la mission de l'école. Les gouvernements ont un rôle à jouer en favorisant un rapprochement avec les jeunes. Les médias peuvent également favoriser ce rapprochement en véhiculant une image plus positive des institutions traditionnelles et des élus. Les partis politiques doivent encourager la participation dans leurs ailes jeunesse et intégrer à leurs rangs de jeunes députés d'origines diverses. Aussi, pour actualiser, revitaliser et pour consolider notre espace démocratique « traditionnel », l'école doit s'ouvrir sur son milieu. Ainsi, le rôle de la société civile, notamment les syndicats, les diverses fonctions publiques, les associations nationales, les grands regroupements et les divers conseils d'administration ont également le devoir d'intégrer des jeunes représentatifs de la diversité québécoise. Ceci dans le but non seulement d'assurer la formation d'une relève, mais également pour contrer le déficit démocratique que cela pourrait causer.

Références

- BÉNARD, Mélanie. *Le discours des jeunes leaders de deuxième génération d'origine haïtienne sur l'ethnicité*, mémoire de maîtrise en sociologie, Université du Québec à Montréal, 2004.
- COMMUNICATION CANADA. *À l'écoute des Canadiens : Regard sur les jeunes adultes*, Ottawa, 2002.
- CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE. *La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles*, Québec, 2004.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Éduquer à la citoyenneté*, rapport annuel 97-98, Québec, 1999.
- ÉLECTIONS CANADA. Pourquoi la participation décline aux élections fédérales canadiennes : un nouveau sondage des non-votants [en ligne] www.elections.ca
- GAUTHIER, M. et , P.-L. GRAVEL. « Une génération apathique ? », *Les cahiers du 27 juin*, vol. 1, n° 1, février. 2003.
- GAUTHIER, M., P.-L. GRAVEL. « Les nouvelles formes d'engagement de la jeunesse québécoise », dans *L'annuaire du Québec 2004*, Fides, 2004.
- GAUTHIER, Madeleine et Lucie PICHÉ. « Participation des jeunes aux lieux d'influence et de pouvoir », *L'Action nationale*, vol. 91, n° 7, septembre. 2001.
- GIGUERE, Christian. « Consolider l'espace civique québécois : l'importance d'éduquer à la citoyenneté », *Les cahiers du 27 juin*, vol. 1, n° 1, février. 2003.
- HAIID, Philip. « L'art de vendre la participation électorale à la génération Musique Plus », dans *Perspectives électorales*, Élections Canada, vol. 5, n° 2, juillet. 2003.
- HENAIRE, J. « Éducation à la citoyenneté et réforme scolaire : contexte, principes et voies d'application », *Vie pédagogique*, n° 109, novembre - décembre 1998.
- MC ANDREW, Marie. *Immigration et diversité à l'école*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2001.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Programme de formation de l'école québécoise*, Québec, 2001.
- OUELLETTE, Fernand. « L'éducation interculturelle et l'éducation à la citoyenneté. Quelques pistes pour s'orienter dans la diversité des conceptions », *VEI Enjeux*, n° 129, 2002.
- PAGE, Michel. « Quelle éducation pour les jeunes citoyens Québécois ? », dans *Actes du colloque Intégration et scolarisation des élèves immigrants*, *Dessine-moi une école*, 23 mai 2003.
- PAGE, Michel. « Citoyenneté et pluralisme des valeurs », dans *Pluralisme, citoyenneté et éducation*, F. Gagnon (dir.), Montréal, M. McAndrews et M. Pagé, 1996.